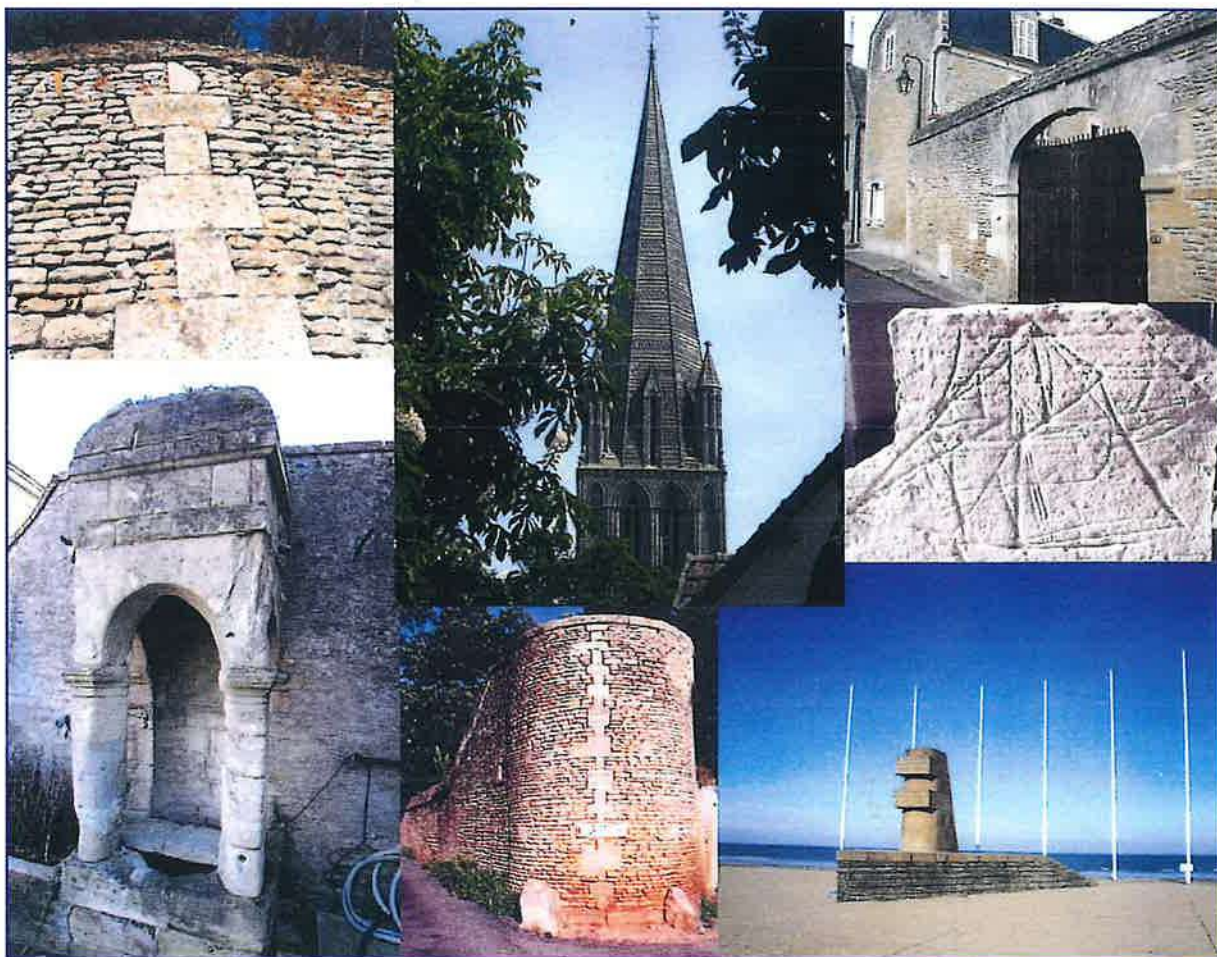
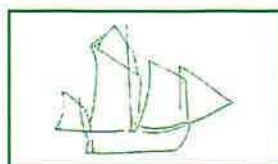


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières
Optique
Nouvelle



N° 55 - Décembre 2019

EXPOSITION TEMPORAIRE - TEMPORARY EXHIBITION

Grandes
FEMMES

Dans la Guerre

Great
WOMEN

During the War

1939-1945

CENTRE
JUNO
BEACH



COURSEULLES-SUR-MER



MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE
CANADIAN WAR MUSEUM

Une exposition réalisée par le Musée canadien de la guerre
en partenariat avec le Centre Juno Beach.

An exhibition developed by the Canadian War Museum
in partnership with the Juno Beach Centre.

Sommaire

- 2 - Démineurs,
scaphandriers...
- 5 - Bernières, la
Reconstruction
- 14 - Que sont devenus les
Allemands
prisonniers ?
- 18 - Un Iroquois débarqué
à Bernières
- 20 - BON, bilan des
activités 2019
- 25 - En revenant des
Archives Nationales
- 27- Comment sommes-nous
arrivés à Bernières ?

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau :

- Président : Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents : Annick FLOHIC
Annie de GERY
- Secrétaire : Jacqueline BEEN
- Secrétaire adj. : Marie Christine
MALENFANT
- Trésorier : Claude BIZIOU
- Rédacteur en chef
et maquette : J.P. Mayer

•Rédacteurs :

Annie de GERY – Annick FLOHIC - Claude
GEHIN – Jean-Paul MAYER –

Imprimeur : IMB
RCS Caen 418707659
ZI- 7 rue de la Résistance
14400 BAYEUX
Tél. : 02 31 51 63 20

Éditorial

En cette fin d'année, il semble judicieux de rappeler que B.O.N. est une association indépendante, essentiellement consacrée à la défense et à la mise en valeur de notre patrimoine bernierais et normand.

Et cette indépendance nous a permis, depuis plus de vingt-cinq années, de dénoncer ce qui n'allait pas dans ce sens ou qui ne pouvait ne pas y aller, comme par exemple des aménagements urbains discutables ou des modifications surprenantes du Plan Local d'Urbanisme.

Mais aussi de soutenir toutes les initiatives positives en faveur du patrimoine local, comme la protection du littoral par exemple, les aménagements de front de mer ou les cheminements mémoriels dans Bernières.

Faisons modestement nôtre de la devise de Beaumarchais, *Sans liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur*, déjà utilisée par un grand quotidien national !

Il est manifeste que nous sommes entrés dans une période pré-électorale municipale et qu'il est de bon ton, pour les candidats, déclarés ou non, de « ratisser » large. Mais nous entendons demeurer en dehors de toutes campagnes électorales.

Que ceci ne nous fasse pas oublier ces fêtes de fin d'année que nous souhaitons à toutes et à tous excellentes. Qu'elles soient un moment de partage, de joie et de bonheur.

A très bientôt.

Jean-Paul MAYER



Démineurs, scaphandriers, désosseurs d'épaves entre mer et campagne sur les plages du Débarquement 1944 – 1983

Par Annick FLOHIC

Après le 6 juin 1944, il était urgent de remettre en état les terres agricoles criblées de trous d'obus et minées et de nettoyer les plages encombrées d'épaves, minées elles aussi. Il fallait qu'agriculteurs et pêcheurs puissent peu à peu retrouver une activité normale et que le trafic maritime puisse reprendre. Précisons que cet article aborde le sujet sous un angle généraliste, car ce sont les mêmes hommes, les mêmes entreprises qui ont travaillé dans le secteur de Bernières, Courseulles, de Saint-Aubin et de Langrune.

Le nettoyage des terrains

Le déminage du département le plus miné de France va se dérouler de 1944 à 1947.

La première phase est pilotée par les Anglais. A Bayeux, ils ont commencé à former des volontaires parmi les civils. Anglais et Américains ont aménagé des aires de stockage (près d'Isigny, Bayeux, Cormelles-le-Royal) destinées à accueillir épaves, cargaisons d'armes et d'explosifs récupérés dans les campements et les ouvrages de défense allemands.

Dès le 2 septembre 1944, Henri André, ingénieur du Génie Rural, arrive à Caen. Il a été nommé responsable du déminage et de la neutralisation des obus. Il va s'employer à détruire les terrains d'aviation provisoires, les vestiges des campements militaires et des dépôts de ravitaillement anglais (secteur de Bayeux/Tilly-sur-Seulles, Littry, Audrieu, Saint-Martin-des-Entrées). Ce travail est exécuté par des entreprises privées. C'est lui qui est chargé d'indemniser les agriculteurs ; ceux-ci doivent eux-mêmes remettre leurs terres en état après le passage des démineurs et des terrassiers.

Henri André prend contact à Bayeux avec les volontaires formés par les Anglais et le 1^{er} janvier 1945, il reçoit l'ordre de lancer les opérations de déminage. Il dispose de 400 volontaires français, de 4.900 prisonniers allemands (accords du 23 Décembre 1944 et 22 Février 1945 entre la France et les Etats-Unis) ; ces soldats préfèrent effectuer ce travail dangereux plutôt que de végéter dans les camps où les soldats blessés, de très jeunes gens (souvenons-nous des « Marie-Louise » de Napoléon!) et des soldats âgés sont surreprésentés. Les Américains allègent ainsi la charge que représentent les camps de prisonniers pour l'U.S Army.

En 1947, le déminage est terminé : 20.750 ha de terrains ont été nettoyés, 20.000 m³ de terre remués et 750 000 mines et obus neutralisés.

Tous les éléments du système défensif côtier ont été « passé au peigne fin ». Les munitions seront stockées dans l'attente de leur destruction. Ces opérations, très dangereuses, feront nombre de tués et de mutilés. Ainsi à Asnières-en-Bessin, une gigantesque explosion dans un dépôt de stockage tua 132 prisonniers allemands et 28 démineurs français.

1944- 1983 : Le nettoyage des plages et des fonds sous-marins

Ces travaux nécessitent des spécialistes très qualifiés : scaphandriers, guides de scaphandriers, marins des chaloupes de plongée, pilotes, grutiers des barges bigues (ces énormes grues à vapeur d'une puissance de levage de 1.000 tonnes) forment en fait une grande famille... Ces « travailleurs de la mer » sont employés par trois entreprises : une hollandaise, Van Loo et deux italiennes : celles de Mario Sera et Jean Demota.

D'abord Van Loo employa des plongeurs locaux mais dès 1945 l'entreprise va recruter ses scaphandriers en Italie, à la Spezia, bientôt imitée par les deux autres sociétés.

La Spezia, base militaire de la Marine Royale Italienne possède, depuis la fin du 19^{ème} siècle, la meilleure école de nageurs de combat et de scaphandriers. C'est toujours un vrai centre de recherches dans le domaine des équipements de plongée.

En été, les scaphandriers descendaient sur les épaves, par temps calme, à 10 ou 15 m de fond. La température de la mer est acceptable, les eaux (en principe !) sont claires. En fait, les Italiens les trouvaient aussi troubles que chez eux !

En hiver avait lieu le désossage des épaves stockées en été dans les parcs de stockage aménagés par les entreprises à proximité du rivage ou dans un port (Demota à Courseulles). Les métaux étaient triés : cuivre, bronze, acier, métaux « stratégiques » étaient extrêmement recherchés. Quant à la ferraille, ce sont des milliers de tonnes qui furent envoyées à Colombelles aux aciéries de la Société Métallurgique de Normandie¹. Pendant cette période, les Italiens rentraient au pays dans leur famille pour revenir l'été suivant. Certains ont fait souche en Normandie : consultez l'annuaire téléphonique du Calvados et voyez tous ces noms italiens qui en ponctuent les pages !

L'exposition à Bernières « Des Épaves et des Hommes »

En juin 2019, pour le 75^{ème} anniversaire du Débarquement, le jumelage franco-italien Bernières-Arcade a consacré une exposition à ces hommes discrets, courageux, affrontant chaque jour le danger, à qui personne n'a jamais manifesté la moindre reconnaissance... 1.332 visiteurs, en une semaine, ont ainsi découvert le métier de scaphandrier au travers des biographies de Luciano Ambrogini, scaphandrier formé à la Spezia, et de son guide Luciano Cutela,



Luciano Ambrogini Arch. Ambrogini

gênois, scaphandrier initié sur le tas par les plongeurs de sa famille quand il était adolescent : « un métier de forçat » dicit Madame Ambrogini, « Il mestiere più bello del mondo » [le plus beau métier du monde] écrivit son mari Luciano.



¹ Le monument-signal de Bernières, place du 6-Juin, ainsi que la série des huit autres réalisée par l'architecte en chef des M.H., Y.M. Froidevaux, furent ainsi financés à hauteur de 10 millions de francs par une partie de la vente de cette ferraille récupérée (cf. B.O.N. n°25, décembre 2004, p.2).



Scaphandrier et son guide

Les deux « Lucio » travaillaient pour l'entreprise Demota. Leurs familles ont souligné que le lien entre eux était fraternel. Le scaphandrier et son guide forment un duo où la confiance absolue est indispensable. Le guide est responsable de l'équipage de la chaloupe de plongée, du matériel de plongée, de l'habillement du scaphandrier, du nombre de « pulls » enfilés sous la combinaison pour lutter contre le froid....Il doit réagir vite et avec calme par l'intermédiaire de la corde qui les relie : cette corde avec laquelle le scaphandrier communique selon un code de secousses très précis.

Ensemble, ils ont affronté les explosions, souvent frôlé la mort. Leurs corps portaient les stigmates des interventions des hospitalisations.... A peine sur pied, ils repartaient avec

enthousiasme « au boulot ». Ce sont eux qui remontèrent le char Scherman pris dans les filets du pêcheur Maurice Pain, offert par Jean Demota à la commune de Courseulles en mémoire des Hussards du 6ème Régiment Canadien tombés au combat.

Cette exposition s'est déroulée dans un climat très particulier, chargé de beaucoup d'émotion et de chaleur humaine. Des retraités des entreprises citées plus haut sont venus en famille, retrouvant sur les photos leur père, leur grand-père, les camarades disparus.

6 juin oblige ! Des scaphandriers canadiens, anglais, actifs à l'heure actuelle, venus en touriste sur la côte à cette occasion se sont mêlés à l'assistance pour de longs échanges faisant le bonheur des « anciens ».



Remontage d'un char Sherman Arch. Demota

D'autres sont arrivés de Rouen, de Cherbourg. On évoqua la mort tragique de Gino Padula tué par l'explosion de l'épave de l'Iddesleigh devant Langrune. On nous raconta la frayeur de Joseph Wertz, dynamique patron pêcheur et excellent scaphandrier qui, se retrouvant au fond la tête la première à cause d'un problème de cordage, crut sa dernière heure arrivée.

Français, Italiens, Belges, Anglais, Allemands, tous unis, formant une sorte de grande famille, conscients qu'ils œuvraient pour la construction d'un monde meilleur..... Pussions-nous méditer cela et essayer de réaliser leurs rêves.

Sources :

- 1 - *Les épaves du Débarquement, histoire du ferrailage en Basse Normandie*, Patrick David, éditions OREP, 2011
- 2 - *Teste di Rame, in viaggio con i palombari*, Francesca Giacchè, éditions IRECO
- 3 - Archives de l'entreprise Demota
- 4 - *Palombari della Marina Militare Italiana (1849 – 2009)*, Fabio Vitale et Gianfranco Betrò, éditions La Mandragora
- 5 - Exposition « *Des Epaves et des Hommes* », Bernières, Jumelage franco-italien, Bernières –Arcade, Juin 2019
- 6 - Archives de la famille Ambrogini
- 7 - Archives de la famille Cutela-Blanlot

BERNIERES, LA RECONSTRUCTION

Par Claude GEHIN

Au lendemain de cette fantastique journée du 6 juin 1944, il y a des morts, militaires Canadiens et Anglais, des civils (dix-sept Bernièrais), mais aussi des dégâts matériels considérables. Une cinquantaine de maisons sont détruites, dont de nombreux bâtiments publics. L'église elle-même est touchée à plusieurs endroits comme le montre les photos prises quelques jours après le Débarquement, les chaussées et les trottoirs sont en piteux état. Et le ministère estime que la commune est détruite à 48 %. Outre les terrains minés dans les espaces libres de la commune, les barrages en fils barbelés, de nombreux obstacles jonchent le territoire communal et vont nécessiter un important travail de nettoyage.

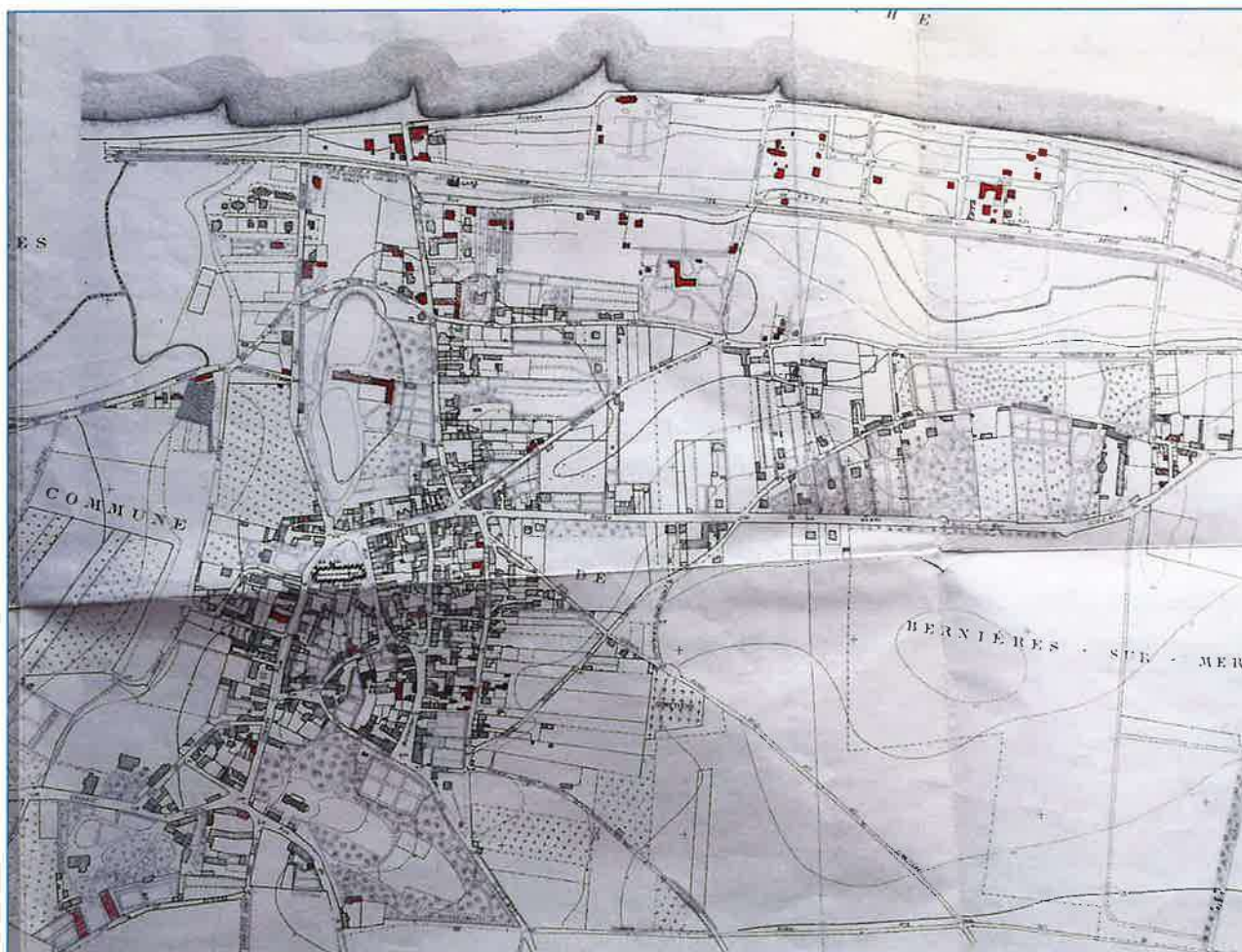
Les bombardements qui ont précédé le Débarquement ne sont pas seuls à l'origine de ces destructions. En effet, pendant la période de 1940 à 1944, les troupes d'occupation ont « nettoyé » le terrain pour dégager les lignes de tir du « mur » de l'Atlantique et occupé certaines maisons pour en faire des postes de guet, d'autres ont été réquisitionnées pour loger les troupes. En outre, les Allemands ont installé un très important réseau de défense.

Après le 6 juin, les troupes britanniques durent se trouver des cantonnements et des centres de soins : elles ont naturellement choisi les mêmes propriétés. D'autres maisons ont été sacrifiées pour rendre les rues carrossables après les bombardements et remédier au besoin de matériaux.

C'est une loi de 1792 qui a inscrit le principe des indemnités en cas de guerre. Elle a été revisitée en décembre 1940 et finalisée par la charte de l'urbanisme de 1943. Le 16 novembre 1944, le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U) est créé. Et c'est le 20 octobre 1946 qu'une grande loi de la reconstruction fixe le principe de la réparation intégrale.

La direction générale du M.R.U est organisée en directions départementales qui dialoguent avec les sinistrés, lesquels doivent, de leur côté, se regrouper en Associations Syndicale de Reconstruction. Un conseiller municipal de Bernières - Monsieur Beaudry - y est désigné pour défendre les intérêts de la commune et de ses habitants dans celui de Douvres-Creully. Les communes créent un Syndicat des communes sinistrées du Calvados ainsi qu'un Comité intercommunal de la Reconstruction.

Les premiers dossiers sont présentés en septembre 1945 mais la procédure est longue. Le dossier doit être accompagné d'un devis dressé par un architecte agréé par le M.R.U. Ils sont deux à Bernières, Ernest Prod'homme, conseiller municipal qui habite dans le centre-ville et Felix Fauvel qui vit au hameau de la Rive. C'est ce dernier qui est désigné comme architecte de la commune.



Plan de la Reconstruction : figurent en rouge les bâtiments détruits, en rouge hachuré, ceux qui ont été seulement endommagés

Plusieurs centaines de dossiers sont constitués, dont quelques-uns sont encore conservés aux Archives du Calvados et font l'objet d'un examen de recevabilité par l'autorité militaire. Une fois le dossier établi, une créance est fixée, établissant les entités concernées car les autorités alliées peuvent être reconnues responsables des dommages et dans ce cas, ce sont elles qui les financent. Enfin le dossier est classé par priorité. Il doit faire l'objet d'un permis de construire (le Conseil municipal saisit à plusieurs reprises le Ministère pour des constructions sans autorisations).

Les échanges de courriers sont nombreux car l'administration est soucieuse des deniers publics et des dossiers font encore l'objet d'échange dans les années 60, vingt ans après le Débarquement. En 1989, le Ministère à Paris disposait encore d'un service dédié.

La Ville

Le travail pour la commune est considérable. Le Maire, Louis Tesnière, a démissionné et c'est Achille Min qui a été désigné pour le remplacer. Il doit faire face à toutes sortes de difficultés :

- Les bâtiments communaux sont sinistrés : la mairie est touchée, l'école des filles est inutilisable (elle sera installée dans la villa Bedel rue des Ormes, qui sera restaurée aux frais de la mairie et qui va la louer dans l'attente d'une solution définitive), les WC de la plage (!), le jeu de boules, mais aussi les logements dont le presbytère et les commerces de la rue de Paris et surtout les

propriétés du legs Leguillon dont l'usufruitière se rappelle régulièrement au bon souvenir de la commune (actuelle mairie, la chapelle du cimetière et diverses villas). Il n'y a plus de salles des fêtes ni de lavoir...

- La digue et les épis communaux sont à refaire. Les cabines ont disparu,
- Le réseau d'eau potable qui fonctionnait par des installations individuelles est complètement inutilisable (les puits sont bouchés ou pollués),
- Des problèmes plus mineurs encombrant le conseil : les Allemands ayant fui avec les chevaux, il faut réorganiser le service des boues et ordures ménagères,
- Mais surtout, il faut reloger les sinistrés et trouver des aides pour les familles et les personnes âgées sans ressources.

C'est Félix Fauvel qui prend la charge de l'immobilier, le service des Ponts et Chaussées s'occupe de la protection contre la mer. La commune adhère à un Syndicat intercommunal pour le dossier de l'eau et de l'assainissement et désigne un bureau d'études pour mener à bien ce dossier qui sera par la suite refusé pour incompétence par le Ministère à la fin de sa mission et qu'il faudra remonter !

L'église est prise en charge par le service des Monuments Historiques, moyennant une participation financière de la commune. Il faut restaurer néanmoins les cloches et on décide d'en profiter pour électrifier l'horloge. La Municipalité, avec la participation financière de la Paroisse, sacrifie les lustres de la nef et récupère l'argent des dommages de guerre qui était prévu pour leur remise en état après le bombardement. On remplace une partie des bancs et pour éviter d'autres dépenses, elle fait classer le tableau au-dessus de l'autel, celui de la Crucifixion de la chapelle des Marins et le Christ en bois en face de la chaire.

Mais pour la loi, le préalable à la reconstruction de Bernières, est la mise en place d'un Plan d'Urbanisme qui sera accompagné d'un Plan de Remembrement.

C'est une procédure nouvelle à Bernières. Elle reste très centralisée. Un inspecteur urbaniste de l'Etat est désigné par le Ministère, un certain Monsieur Bahrman qui sera remplacé par un Monsieur Tagliani.

Diverses mesures sont prises à cette occasion:

- des rues sont élargies ; les places sont créées (bureau de tabac, la Criex...)
- la nationale 814 est redressée depuis l'allée du Débarquement jusqu'à la rue du Royal Berkshire Regiment (ex rue des Ormes),
- la place du 6-Juin est dessinée pour y installer le monument commémoratif,
- des lotissements sont créés pour reloger les sinistrés (Lotissement Viguié....)

Il faut exproprier d'où il s'ensuit des négociations amiables compliquées.

Et surtout le maintien de la voie de chemin de fer pose question. Malgré l'avis des élus, la desserte sera abandonnée en 1952. L'ensemble du secteur est à redessiner, les voiries et les réseaux d'alimentation doivent être modifiés.

L'adoption de ce plan est laborieuse, elle est l'objet de négociations qui conduisent le Maire et des élus à aller directement chez le Ministre Claudius Petit pour faire valoir leurs idées. Elle sera définitive en 1955.

En 1946 le déminage est terminé et les voies sont restaurées.

Un lotissement provisoire, « la Potinière », est installé sur le terrain du docteur Parvu (clos Anita) pour y accueillir les commerçants dont les installations ont été endommagées ou démolies. Il se situe sur la

partie expropriée par le nouveau tracé de la nationale 814. Et le marché forain du mercredi voit le jour en centre-ville pour améliorer l'approvisionnement.

Les cabines sont remises en place et les boîtes aux lettres sont réinstallées.

C'est une étape importante car la ville était privée d'une part importante de ses recettes : beaucoup de commerçants ont dû cesser leurs activités et les propriétaires sinistrés réclament des abattements fiscaux justifiés. Pour faire face à ses dépenses et à une forte inflation, la commune devra augmenter les taxes de façon sensible au prix de fastidieuses négociations avec l'administration fiscale car les élus estiment que les communes avoisinantes sont mieux traitées.

Le dossier de l'adduction d'eau occupera de nombreuses séances du Conseil municipal jusqu'à la construction du château d'eau en 1953 qui sera inauguré l'année suivante en même temps que l'école primaire dont l'architecture est due à Monsieur Trouillat.

Afin d'accélérer la reconstruction du patrimoine privé, la Municipalité prend la décision de ne plus réquisitionner les immeubles reconstruits. A l'inverse, elle impose aux propriétaires de faire usage de l'argent des dommages de guerre sur la commune. Il y aura cependant des exceptions.

Les propriétés privées

Les décisions de la Municipalité seront à l'origine de nombreuses mutations sur la commune : soit l'abattement vétusté dans l'évaluation des dommages de guerre ne permet pas au propriétaire de reconstruire, soit la situation des propriétaires a évolué, l'attachement à leur maison n'étant plus d'actualité. Sans compter la disparition de certains propriétaires.

Plusieurs cas se sont donc présentés :

- * Le propriétaire abandonnait ses droits et la propriété n'était pas reconstruite tels le **Clos Anica**, les villas **Bagatelle**, **Lucie** ou **Bon Repos** sur la digue...

- * La propriété pouvait être vendue à un acquéreur avec les dommages de guerre qui les transférait sur une autre construction ou à un autre propriétaire qui disposait alors des terrains et de l'argent qu'il

pouvait reporter sur une autre reconstruction. Les créances sur le bâti ne pouvaient être affectées qu'à la reconstruction, à l'inverse des créances de mobilier dont la finalité était plus large (la Commune profita de ce dispositif)

- * Le propriétaire reconstruisait de façon plus adaptée à ses besoins - villa **Neptune*** sur la digue par exemple,

- * Le propriétaire reportait son financement sur une autre propriété (villa **Cigale****, villa **la Rafale*****, villas **le Chat**, **la Belette**, **le Petit Lapin** et les **Quatre As******...). Mais des consignations ont dû être



effectuées en cas de disparition des ayants droits comme ce fut le cas plus récemment le long de la rue du Queen's Own Rifles of Canada où les immeubles ont été démolis.

Hôtel Belle Plage

Avant-guerre, c'est un établissement très réputé : sa table et sa cave attirent une clientèle importante. Cet hôtel est l'un des plus importants de la côte.

Ses déboires commencent très tôt puisque dès 1940, la Mairie réquisitionne des draps. En 1942, l'armée allemande s'y installe et en fait la Kommandantur locale. Elle occupe les lieux jusqu'au 5 juin 1944. Le 6, l'hôtel et son annexe sont



bombardés. Et le jour même, les Britanniques s'y installent jusqu'au 23 novembre de la même année.

Toutes ses occupations entraînent de nombreux dégâts tant à la construction qu'au mobilier, quand il n'a pas tout simplement « disparu ».

Malgré une déclaration à la justice de paix de Douvres-la-Délivrande en 1943 et les rapports de Félix Fauvel, un expert militaire est nommé. Le dossier fourni est conséquent (factures, attestation de la chambre d'hôtellerie sur son compte d'exploitation, plans, engagement de ne pas avoir commercé avec l'ennemi ...).

Le dossier des justificatifs est impressionnant. Outre les réparations sur le second œuvre, la toiture doit être refaite et pour cela, une entreprise spécialisée vient reprendre la maçonnerie en pierre qui a été endommagée. Le piano et son tabouret sont remplacés. L'établissement est doté d'un ensemble réfrigérant qui avait été importé des Etats-Unis avant la guerre. L'équipement est l'objet des convoitises allemandes. Le propriétaire, Antonin Grave, explique qu'il est tombé en panne et qu'il attendait une pièce de rechange au moment de la déclaration de la guerre : l'appareil est donc inutilisable ! La nuit suivante, il s'empresse de déménager le compresseur dans le grenier de l'annexe quelques maisons plus loin. Mais le 6 juin la maison est bombardée : le compresseur est détruit ! Il obtiendra un remboursement mais pour un moteur français alors que le précédent était de qualité américaine, à son grand regret !

Après un refus de l'administration de l'indemniser du fait qu'il s'agit d'un commerce, le propriétaire se lance dans une série de réclamations qui finissent par aboutir. Le dénouement financier interviendra en 1958. Mais il aura fallu beaucoup d'opiniâtreté pour obtenir réparation.

Finalement l'hôtel est transformé en appartements.

Les Villas

Beaucoup de propriétaires de Bernières pratiquent la location de maisons meublées pendant les périodes estivales et c'est une ressource importante pour la commune et ses habitants. Le Président de l'Association des Sinistrés de Bernières voit son patrimoine (4 villas dans Bernières...) occupés par les troupes britanniques qui s'en prennent non seulement au mobilier mais aussi à son matériel de chirurgie dentaire ! Des témoins assistent au déménagement.

La **villa Neptune***, construite par le promoteur de Rive-Plage, avait été vendue en 1932 à la Biscuiterie de Montreuil qui la mettait à disposition de son personnel pendant les congés. La propriété est occupée par les Allemands qui projettent de la démolir, étant située en zone interdite et dans un secteur miné. Un état des lieux est dressé en 1942 entre un officier allemand et Monsieur Chrétien, entrepreneur de maçonnerie à Saint-Aubin, qui est requis aux fins du constat. Elle est finalement conservée mais très endommagée, le mobilier est réutilisé dans les blockhaus. La société propriétaire récupère l'argent d'indemnisation du mobilier pour moderniser le matériel de fabrication de son usine de Montreuil et vend la maison en 1956. Le nouveau propriétaire fait dresser un projet de reconstruction à l'identique par un architecte agréé de Saint-Aubin, Monsieur Valette, et finalement préfère la reconstruire sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui plus adaptée à ses besoins.

La **villa Cigale**** appartenait à Achille Min : un obus la touche le 6 juin sans faire beaucoup de dégâts mais les troupes britanniques la rasent le 4 juillet pour remblayer la route et réutilise la charpente pour construire un abri. Cette construction était modeste et de réalisation récente : elle avait été bâtie en 1934 sur les plans de l'architecte parisien Baudoin. Elle était située sur l'avenue de Victor Tesnière. L'argent des dommages de guerre sera réinvesti dans une villa voisine.

La **villa la Rafale***** était une boulangerie située avenue de Verdun à proximité de l'avenue des Mésanges. D'une part sa construction ne se justifiait plus et d'autre part la reconstruction des commerces n'était pas jugée prioritaire par le Syndicat car les logements manquaient. Une villa moderne la remplace aujourd'hui.

Ces 4 villas le **Chat**, La **Belette**, le **Petit Lapin** et les **Quatres As****** étaient aussi louées meublées. Construites en 1934, elles sont situées en zone interdite. Elles sont occupées par les Allemands, puis par les Britanniques. Complètement sinistrées, elles seront restaurées, mais l'argent alloué au remboursement du mobilier sera affecté par le propriétaire à l'amélioration de sa propre **villa T'cheux** Nous qu'il agrandie. Le tennis qui faisait partie de cet ensemble disparaîtra ainsi.



512 BERNIÈRES-sur-MER - Le Chat - La Belette et le petit Lapin - Les 4 As

Les grandes propriétés



Château de la Crieux

dont l'architecture ressemble à si méprendre à celle de la **Crieux**, avait été construite à la même époque. Elle était située à la place actuelle d'Intermarché. En 1943, les Allemands décident de la détruire, Félix Fauvel en dresse le plan et réalise un inventaire. A la Libération, sa propriétaire, qui est veuve et âgée, demande à la Municipalité de transférer les indemnités correspondantes à Douvres-la-Délivrande où elle s'est réfugiée et d'en vendre le reste. Exceptionnellement, la ville accepte, mais elle devra reconstruire la villa **La Pêcherie** qui reste encore debout sur la même parcelle.

La propriétaire meurt en 1947. La construction d'une nouvelle rue : la voie du Débarquement et la rectification de la nationale 814 retardent le projet de reconstruction. Quelques mois avant sa mort (août 1956), l'héritière du domaine autorise sur la propriété l'aménagement d'un grand terrain de camping qui s'étend sur la parcelle voisine. Par son testament, elle fait don à la ville, qui l'accepte, d'une somme importante pour assurer l'entretien de la sépulture familiale et le diocèse de Bayeux hérite de tous les biens. En 1958, il revend le terrain et transfère les dommages de guerre à la commune : il n'y aura pas de reconstruction, les dommages de guerre seront réaffectés.

Et puis il y a le Clos **Anica**, qui appartenait au docteur Parvu qui l'avait acheté à la famille Harant. Très endommagé, il avait été largement amputé par le remembrement et il fut vendu avec ses dommages de guerre en 1959 après que la Municipalité ait hésité à la racheter.

Quintefeuille, Pelloquin, Semilly, la Crieux, les Préaux, la Luzerne sont toutes sinistrées. Elles servent de logement pour les troupes allemandes et britanniques, d'hôpitaux et le bombardement du 6 juin ne les épargne pas. La partie la plus ancienne de **Semilly** est sacrifiée par le maçon lors de la reconstruction car il a besoin de matériaux (!).

Mais le cas du château de la **Rive** est le plus spécifique. Cette propriété sur plus d'un hectare,



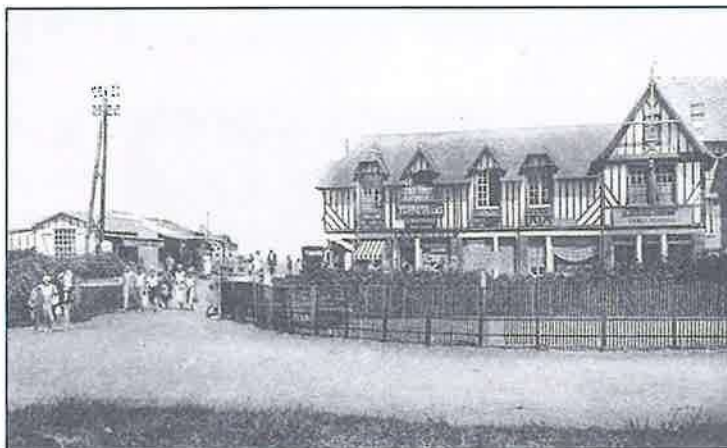
Château de la Rive



Les Commerces de la plage

Outre les **commerces** de la rue de Paris qui ont été décrits dans n° 53 de B.O.N (décembre 2018) et qui appartenait à la commune, le **Café Dupont** est situé à l'ouest de la Maison des Canadiens.

Installé sur sa propre digue, c'est une ancienne pension de famille transformée en café restaurant- dancing : 60 à 80 couverts y sont servis en été et 200 à 250 personnes y dansent, une terrasse a été construite face à la mer.



De l'autre côté de la brèche de la plage, il y avait deux ensembles de constructions : une **confiserie** et une **salle de jeux**. Ce «quartier» est le point central de l'animation estivale de Bernières.

En 1942, les Allemands rasant le **Café Dupont (Café de la Plage)** et comble la cave sous la digue, laissant le puisard et les dépendances qui serviront ensuite de station services pour les véhicules britanniques. Le propriétaire a pris soin de déménager le mobilier et ... la caisse enregistreuse chez un ami à Caen où tout disparaîtra dans un bombardement. Il a fait constater l'ensemble par huissier et dresser un plan par Félix Fauvel. Commence alors



pour lui et les autres commerçants une épopée ubuesque. Lorsqu'il veut reconstruire son commerce, il apprend qu'un Plan d'Urbanisme doit être rédigé. Puis on lui oppose l'approbation du Plan de Remembrement. Il écrit pour faire valoir ses droits. Rien n'y fait : on construit alors la borne commémorative à l'emplacement de sa propriété. Et on lui reproche de ne pas avoir entretenu le puisard. Il se défend : l'armée anglaise l'indemnise de son mobilier. On lui propose une régie d'avance mais il n'a plus d'espace pour travailler ! En 1955, il a 70 ans, il finit par écrire à Madame René Coty, la femme du Président de la République et fait intervenir un ancien client qui est au cabinet du Ministre de... l'Outre- Mer. La réaction est immédiate : l'administration se réveille et finalise le Plan d'Urbanisme et le Plan de Remembrement. Mais ses ennuis ne sont pas terminés : on lui impose un Architecte en chef pour organiser le quartier, Monsieur Morizet, et le terrain qui est mis à sa disposition est à un niveau plus bas que celui où il était installé précédemment : la cave est pleine d'eau. Il s'en émeut et demande une indemnité complémentaire pour réaliser un cuvelage. Le ton du courrier de refus de l'Administration pour le moins singulier. Il obtiendra son permis de construire dressé par Ernest Prod'homme en ... 1957. La construction sera achevée en 1959. Mais l'essentiel de sa construction étant un commerce, il a été indemnisé sous forme de titres : il obtient en 1960 le remboursement des agios après avoir pris l'engagement de ne jamais avoir commercé avec l'ennemi. L'immeuble est celui où Granona est installé aujourd'hui mais il n'y a plus de dancing !



Les autres commerces, y compris ceux de la Mairie ont été reconstruits de l'autre côté de la place du 6-Juin, là où subsiste l'agence immobilière. Cet ensemble en L devait être aménagé autour d'une terrasse à l'abri du vent ! En 1961, la commune, qui a besoin d'argent revend, les commerces et les garages qui les jouxtent.

Cette même année, avec la reconstruction du Syndicat d'Initiatives sur la place du 6-Juin, une nouvelle période débute dans la

vie de Bernières. L'activité touristique a repris et de nouvelles constructions voient le jour sur Rive-Plage. La voie du Queen's Own Rifles s'ornent de monuments commémoratifs. On se souvient !

Sources :

Archives départementales du Calvados

- 31 FI/18/1,2,3,4,5.
- 926W71,72.
- 922W/22,276.
- 1545W/52,53.
- 923.W/31,32,33,34,35.
- Délibérations Conseil municipal de Bernières-sur-Mer (1944-1964).

LECTURE

Par Annie de GERY

L'église Saint Pierre de THAON, une histoire mystérieuse et passionnante menée en parallèle à une autre histoire, celle de la longue et remarquable aventure collective, pluridisciplinaire conduite par l'association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon (AVET) qui a permis la réalisation de cet ouvrage.



Une étude progressive, formidablement documentée, conduisant des périodes protohistorique, préhistorique, gauloise, gallo-romaine, médiévale jusqu'à la constitution de ce site d'exception. Ce lieu nous dévoile ses secrets au travers d'un texte très complet, fruit d'un travail d'analyse des données anciennes et de fouilles sur le terrain, répondant à toutes les questions, associé à une superbe iconographie.

Vous qui avez été intrigués par cette *petite église au creux d'un vallon*, n'hésitez pas à feuilleter ou plutôt à vous plonger dans ces très belles pages. Le livre est publié sous la direction de Pierre BOUET*, maître de conférence de l'université de Caen Normandie.

* Pierre BOUET a eu la générosité de venir donner à Bernières trois conférences sur les Normands en Italie.

Que sont devenus les Allemands prisonniers ?

Par Jean-Paul MAYER

Il y eu 1.845.000 Français faits prisonniers en juin 1940 et envoyés dans les Stalags et Oflags en Allemagne. Qui n'a pas eu un grand-père, un père, un oncle, un parent plus ou moins proche qui n'a pas été prisonnier ? Leur histoire nous est assez bien connue, soit par les films d'après-guerre, soit par les souvenirs familiaux. Ainsi mon père par exemple a été détenu au Stalag 9A de 1940 à 1945, en compagnie, pour un temps, de François Mitterrand, son « homme de confiance » et de l'architecte Ernest Prodhomme ... futur maire de Bernières. Comme le monde est petit, dit-on ! Mais que sait-on de ces soldats allemands faits prisonniers le 6 juin 1944, puis durant la campagne de Normandie et jusqu'à la capitulation de l'Allemagne en 1945 ? Cette histoire est moins connue du grand public, découvrons-là ici brièvement.

Ce sont 156.000 soldats alliés, américains, britanniques et canadiens qui débarquent en Normandie le 6 juin 1944.

En face d'eux, une armée allemande forte de 105.000 hommes, répartie dans le Calvados et la Manche en deux divisions.

Si à Bernières les combats ont été très violents mais assez brefs – premier débarquement à 8h.12 et libération du village à 9h.30 ¹ – il n'en a pas été de même sur d'autres secteurs tel Omaha (*Bloody Omaha*) par exemple. Au soir du Débarquement, les pertes alliées, si elles ont été moindre que prévues -25.000 hommes – ont été néanmoins très lourdes : 10.600 tués, blessés ou disparus ². Dans le même temps, 6.500 soldats allemands ont été tués. Au total, les Alliés ont engagé dans la bataille de Normandie 2.052.299 hommes et dénombré 37.000 tués et 163.000 blessés.

Côté allemand, le bilan est beaucoup plus lourd : 80. 000 soldats ont été tués ou portés disparus et 170.000 ont été blessés. 35 des 40 divisions engagées, soit 450.000 hommes, ont été mises hors de combat. Vingt commandants d'armées ont été tués ou faits prisonniers. Trois officiers supérieurs ont été blessés, parmi lesquels le Maréchal Rommel, après que sa voiture eût été mitraillée.



Colonne de prisonniers sur la plage de Bernières au lendemain du Débarquement

¹ Cf. B.O.N. n°11 (06/1997) et n°12 (12/1997)

² Sur le secteur de Juno, près de 8 % des effectifs débarqués meurent, dont beaucoup par noyade.

Durant la toute campagne de Normandie, les Alliés ont fait 200.000 prisonniers allemands sur le sol français (PGA pour Prisonniers de Guerre Allemands). Et au cours de la guerre, ce sont plus de 11 millions de militaires allemands qui ont été fait prisonniers, dont près de 4 millions au moment de la capitulation de l'Allemagne ³.

Que sont-ils devenus ?

Dès le soir du Débarquement, les plans alliés avaient prévu de résoudre ainsi cette question : les bâtiments venant d'Angleterre et débarquant matériels, vivres et carburants sur les côtes normandes pour approvisionner le front, ne repartaient pas à vide. Outre les blessés alliés, les prisonniers allemands qui avaient été maintenus dans des camps de plage (*Beach enclosures*) aménagés sur les lieux mêmes du



Débarquement, étaient rembarqués, via Portsmouth et Southampton, vers la Grande-Bretagne où ils étaient répartis dans différents camps, notamment en Angleterre et en Ecosse ⁴.

Au cours de leur progression, les troupes alliées, faisant de plus en plus de prisonniers, les camps se révélèrent vite trop exigus et nombre de prisonniers furent alors expédiés aux Etats-Unis.

³ Dans le cadre de cet article, nous n'aborderons pas, volontairement par manque de place, le cas des prisonniers allemands détenus par les Russes.

⁴ En 1946, plus de 400.000 prisonniers de guerre allemands étaient détenu en Grand-Bretagne. Par exemple, au camp de Cultybraggan, aussi appelé le « camp noir » en raison de la dangerosité de ses détenus (membres de la Waffen SS ou de l'Afrika Korps) a contenu jusqu'à 4.000 prisonniers.

Mais en août 1944, les Américains ont arrêté ces transferts pour conserver en France cette abondante main-d'œuvre dont le pays avait tellement besoin, après cinq années d'occupation et de ravages dûs aux combats de la Libération.

Ainsi en 1945, la France détient-elle sur son sol un million de prisonniers, dont 90% de nationalité allemande. 740.000 ont été mis à la disposition des autorités française par l'armée américaine à partir de février 1945⁵.

Les prisonniers sont pris en charge par le Service des Prisonniers du Guerre de l'Axe créé en 1943. Ce service dépend à la fois du Ministère des Armées (Direction générale des Prisonniers de Guerre de l'Axe, DGPG) et du Ministère du Travail (Direction générale de la Main d'œuvre).

Les prisonniers de guerre sont d'abord détenus par l'autorité militaire qui assure leur internement dans des camps ou dépôts situés en métropole, en Afrique du Nord, ou dans les zones françaises d'occupation en Allemagne et en Autriche, avant que d'être très vite mis au travail.

Leurs utilisations

La convention de San Francisco – 25 avril – 26 juin 1945 – avait fixé trois principes pour l'utilisation des vaincus : le déblaiement, le déminage et la remise en état des côtes.

Le déminage était l'un des points cruciaux auquel il fallait se consacrer en priorité car, en décembre 1944, il avait été estimé qu'environ cent millions de mines avaient été posées. Aussi au 15 décembre 1945, la DGPG employait-elle 43.275 prisonniers à ces tâches de déminage qui revêtaient une dimension symbolique et cela, pour plusieurs raisons :

Effacer les marques de la défaite par ceux qui en avaient été la cause,

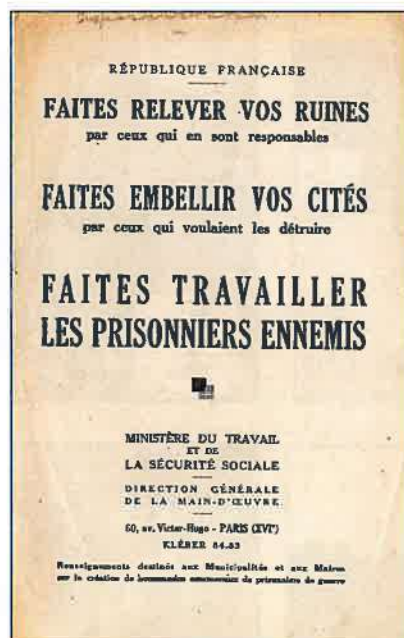
Vaincu, l'ennemi devait collaborer sous l'autorité française,

Faire exécuter aux Allemands ce que, vainqueurs, ils avaient exigé des prisonniers français,

Faire enlever les mines par ceux-là même qui les avaient posées, en économisant le maximum de vies civiles.

Plus concrètement aussi, il fallait trouver une main d'œuvre plus disponible en qualité - déjà formée dans le cadre de l'armée allemande - et en quantité suffisante, introuvable ailleurs.

Mais d'autre part, les PGA ont été massivement utilisés dans l'agriculture qu'il fallait très rapidement relancer afin de nourrir la population⁶, dans l'industrie, le génie rural et les travaux publics, dans les mines et carrières, toutes activités qu'il convenait de remettre en route après cinq années d'occupation. Ils ont été aussi affectés à des commandos communaux mis à la disposition des communes ainsi que de petits exploitants locaux pour des travaux quotidiens.



⁵ Fabien Théofilakis

⁶ Les tickets de ravitaillement alimentaire ont perduré en France jusqu'en 1949.

A partir d'avril 1947, les PGA ont été progressivement rapatriés.

Les derniers prisonniers de guerre détenus en captivité par le commandement français ont été libérés en décembre 1948⁷. Néanmoins au 1^{er} novembre 1948, 24.000 d'entre eux, ayant opté pour un statut de travailleur civil libre, restèrent en France.

On estime qu'environ 34.000 prisonniers de guerre allemands sont morts en France - soit 3,6% du total.

En URSS, par exemple, où le traitement était particulièrement rude, 363.000 victimes ont été recensées.

Au total, un demi-million de soldats allemands sont morts dans des camps de prisonniers après le conflit⁸.

Sources

Schneider Valentin, *Un million de prisonniers allemands en France 1944-1948*, Paris, éd. Vendémiaire, 2011

Théofilakis Fabien, *Prisonniers de guerre allemands, France, 1944-1949*, Paris, éd. Fayard, 2014

Archives nationales, *Les prisonniers de guerres allemands en France, 1944-1949*, Archives.nationales.culture.gouv.fr

Guillot Georges, *Les Prisonniers du D-Day*, 2012, FR3 Normandie

Launet Edouard, 1944-1948, *L'autre cohabitation franco-allemande*, mai 2012, Libération

Chroniques bernièresaises (presse locale)

Février 1947 - Le remplacement des P.G. allemands. – Il est probable que dans les prochains mois commencera le rapatriement des prisonniers allemands. Dans le Calvados, où environ 6 000 de ceux-ci sont employés, le rapatriement va poser un grave problème de main-d'œuvre. Le gouvernement français a engagé depuis plusieurs mois des pourparlers pour que des ouvriers étrangers viennent remplacer les P.G. Pour obtenir ces ouvriers, les exploitants agricoles employant des Allemands doivent dès maintenant en faire la demande et remplir les contrats de travail qui sont à leur disposition au Bureau de main-d'œuvre agricole, à Caen. (Source B.-L.)

Avril 1947 - A qui le tour ? – Durant la nuit, cinq prisonniers se sont évadés du commando de déminage de Bernières-sur-Mer. Un gardien ayant aperçu l'un des fugitifs effectuant une descente le long d'une corde, fit usage de son revolver... mais le coup ne partit pas. Le lendemain soir deux autres Boches ont également disparu. (Source B.-L.)

Août 1947 - Minute, kamarade ! – Kurt Brieteuhabn, prisonnier boche, a faussé compagnie à son employeur, M. Aubrée, cultivateur à Bernières. Il avait, depuis quelque temps, manifesté son intention de rejoindre le camp de Fleury, croyant qu'il serait ainsi plus rapidement rapatrié. (Source B.-L.)

Septembre 1947 - L'équipe des bras cassés. – Un prisonnier boche employé chez M. Alexandre Loison, cultivateur à Bernières-sur-Mer, s'est présenté à la gendarmerie de la Délivrande et a demandé à réintégrer le camp de Fleury. (source B.-L.)

Octobre 1947 - A nous la liberté ! - 634 prisonniers allemands ont quitté le camp de Fleury à destination de Cherbourg où ils vont être « transformés » en travailleurs libres. Espérons que nous n'aurons pas à le regretter. (Source B.-L.)

Source : <http://merienne.jy.free.fr/01bernieres2.html>

⁷ Archives.nationales

⁸ Edouard Launet

Un Iroquois débarqué à Bernières : Hermann Stock

Par Claude GEHIN

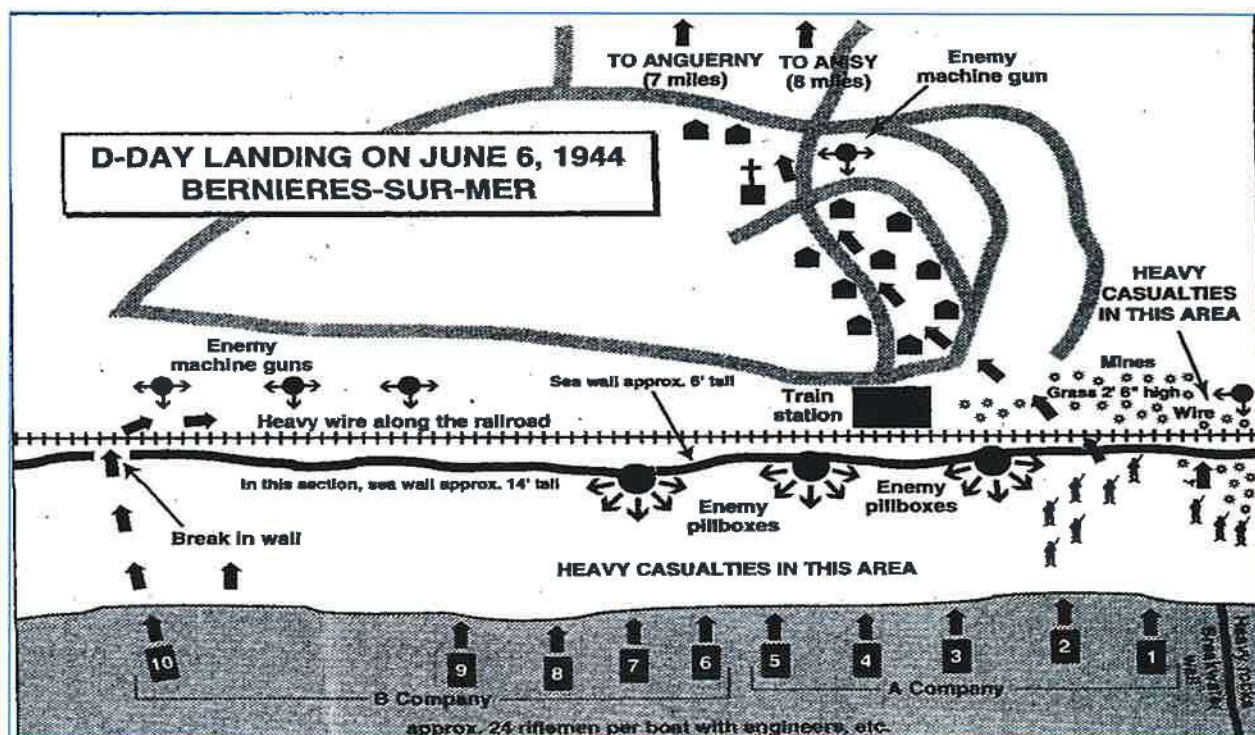
Ce nom ne vous dit peut-être rien, pourtant dans notre dernier numéro - page 28 - nous relations son sacrifice pour la libération de Bernières.

Ce fusilier canadien d'origine iroquoise (engagé en juillet 1941) faisait partie de la compagnie A dans le propre Régiment de Tirailleurs de la Reine du Canada depuis 1940.

Il débarqua à Bernières dans la péniche n° 4 devant l'ancienne gare (actuel Office de Tourisme). Les tirs ennemis et les barbelés le conduisirent à proximité de Charles Martin (auteur de l'article) issu de la barge n° 9 qui raconte la disparition tragique de son compagnon. (cf. ci-dessous plan du débarquement des premières troupes canadiennes sur la plage de Bernières le 6 juin 1944). Sa dépouille repose au cimetière de Beny. Il avait vu le jour le 14 avril 1922 à Saha nation dans l'Ontario (une réserve des Peuples premiers dans la région des Grands Lacs).

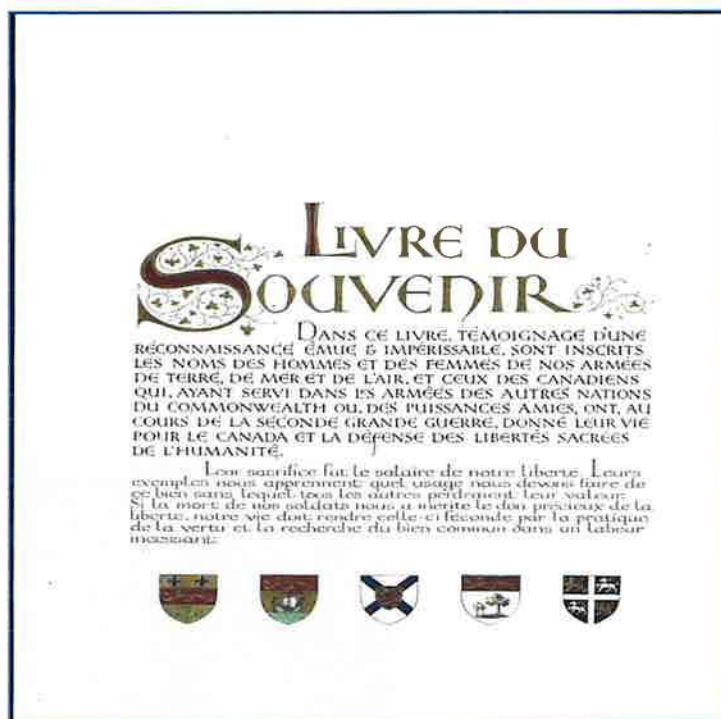


Ce rappel de notre dernière publication est destiné à vous faire part des remerciements que nous avons reçus le 25 juin dernier du sergent d'armes, Gilles Gervais, de la Chambre des Communes du Canada au nom de son président, l'honorable Geoff Regan.



Ce courrier nous a fait parvenir une copie du Livre du Souvenir où sont inscrits les hommes et les femmes canadiens qui ont donnés leur vie au cours de la seconde guerre mondiale.

La lettre précise que le pays reconnaissant commémore son sacrifice tous les ans le 30 septembre en exposant la page ci-jointe du Livre du Souvenir.



1944		
CHÉRIBOURG • CHÉRIBOURG • TILLOT		
Pte	Seimon, Oliver Morley	RCIC
Tpr	Seimon, Sanford Fredrick	Star Fus R
Col	Seire, Gordon Ernest Haste	PER
Pdr	Seirling, Albert Wynn	RCA
Pte	Seimann, Herbert Fraser	Calg Hghrs
Cmr	Seitzinger, Clifford Lorne	RCA
Pte	Seost, Norman Harold	Nth NS Hghrs
Sgt	Seock, Harry Arthur	RCAF
Rfn	Seock, Herman	QORAF
P.L.	Seockdale, George Edward	RCAF
LEIC	Seockman, Ernest Oswald	RCAF
PO	Seockton, Andrew Hunter	RCAF
Tpr	Seockton, Walter Lynn	LD Hghrs
Stoic	Seoddart, Clarence John	RCAF
Pte	Seoddart, James Douglas	Line 8 Willd R
Cmr	Seoddart, Lorne Gordon	RCA
Col	Seockell, Cyril Angus	L Sup R
Pte	Seockila, John Anton	Calg Hghrs
Col	Seok, Henry Joseph	RCAF
LE	Seokes, Edward Samuel	RCAF
WO	Seokes, Gordon Jifney	RCAF
Sgt	Seokes, John Ridley	RCAF
Sgt	Seok, Howard	RCAF
LE	Seoll, Earl Reginald	QORAF
Col	Seone, Clifford George	Nth R
PO	Seone, Geoffrey William	RCAF
Tpr	Seone, John Charles	SALAF
Pte	Seone, William Ernest	RCAF
Pte	Seone, William Reginald	RCAF
Tpr	Seoneburgh, Alvin John Haste	RCAF
Tpr	Seonefish, Lawrence	LD Hghrs
Sgt	Seoneham, Albert Louis	RCAF
Pte	Seonehouse, James	RCAF
Pte	Seonehouse, William James Lloyd	RCAF
PO	Seoneman, John Ross	RCAF
PO	Seoner, Alvin Harold	RCAF
WO	Seorbakken, Reuben Alexander	RCAF
Pte	Seordal, Henry Leaf	RCAF
PO	Seordy, Verne Clevland	RCAF
EO	Seorey, Charles Theodore	RCAF
Cmr	Seorty, Eldon Howard	RCAF
PO	Seorty, Harvey Edwin	RCAF
Pte	Seorty, Henry John	RCAF
LEIC	Seorty, John Edmund	1 Cdn Spec Ser Rn
Pte	Seorty, John Henry	C Scot R
Pte	Seorty, William Alter	Cdn Fus
Sgt	Seork, Clarence Arthur	RCAF
Pte	Seorzyk, Joseph	SS Hghrs
Pte	Seorzyk, Michael	RCAF
Sgt	Seorr, Cecil Charles	RCAF
Pte	Seorrey, Arthur William	Essex Soc
Spr	Seorrey, Clifford Hartley	RCAF
Tpr	Seornik, Vernon Elsworth	SALAF
Pte	Stott, Donald De Moor	Calg Hghrs
LCol	Stoughton, Berkley Joseph	8 Hghrs
Tpr	Stoutenburg, John Donald	Fern Garrison
Sgt	Stowe, Bernard	RCAF
Sgt	Strachan, Arthur James Robert	RCAF
Col	Strachan, David Gordon	RCAF
Sgt	Strachan, Douglas Gribbe	RCAF
Col	Strachan, Edward Elton	RCAF
LE	Strachan, Fred Woods	RCAF
Pte	Strachan, Robert John	RCAF
S.L.	Strachan, William Watson	RCAF
PO	Strain, John Edward	RCAF
Tpr	Strand, Albert Harold	Calg R
Pte	Strang, Arthur William	N Shore R
Pte	Strang, Roy Lockley	C Scot R
PO	Stratford, Frederick	RCAF
LCol	Stratton, George Frederick	Calg Hghrs
Pte	Stratton, William John	Gen List
LCol	Strawson, Walter Dennis	Nth NS Hghrs
Pte	Street, Albert Kitchener	RCAF
Pte	Street, Louis John	Seorzyk
Pte	Street, William Ainsley	RCAF
WO	Street, George Simon	RCAF

B.O.N. met en valeur le patrimoine

Bilan des activités 2019

Par Annie de GERY

Comme chaque année, voici l'heure du bilan des activités de B.O.N., toutes plus, que jamais, destinées à la mise en valeur du patrimoine bernierais et assurées par les bénévoles de l'association. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés car sans eux, il est évident que rien ne pourrait se faire !

Pierres en lumières

Le 18 mai 2019, découverte nocturne de l'église de Nativité de Notre-Dame. C'était la 8^{ème} édition de cette manifestation normande organisée à Bernières par B.O.N. Le succès ne faiblit pas. Cette année, en plus des illuminations aux chandelles, du diaporama projetant 93 représentations de l'église, la voûte de la nef avec ses belles croisées d'ogive et ses clefs de voûte était éclairée. Une très belle reproduction de l'un des plus anciens vitraux de la cathédrale de Chartres, N.D. de-la-Belle-Verrière, œuvre d'un Bernierais, Jacques Fillon,



était exposée. Un grand cliché de l'église le 6 juin 1944 avec son clocher troué et ses tuiles « descendues » rappelait, avec quelques jours d'avance, la commémoration du 75^{ème} anniversaire du Débarquement. Bien sûr à la sortie, les quelques 400 visiteurs, venus entre 21 heures et minuit, ont pu déguster la brioche « Madeleine » provenant de notre boulangère accompagnée d'un petit verre de pommeau !

Pour cette manifestation, B.O.N. a reçu les félicitations et les encouragements de Léonce Dupont, président du Conseil départemental, de Jean-Claude Boulanger, évêque de Bayeux, ainsi que de la Direction régionale des Affaires culturelles (D.R.A.C.) de Normandie.

Cet évènement, comme chaque année, a mobilisé les énergies des bénévoles de B.O.N. (bien sûr !), bureau, adhérents et d'autres, mais aussi des employés municipaux qui nous ont livrés les porte-bougies, extincteurs, grilles d'exposition et de la Municipalité pour l'accès au lieu, dont elle est propriétaire.

Les Journées européennes du Patrimoine (J.E.P.)

Les 21 et 22 septembre. Dans le Calvados, 222 lieux étaient ouverts au public et à Bernières, ces journées se sont déroulées sur deux sites : l'église, bien sûr, avec accès au triforium, toujours très apprécié. Les deux visites, samedi et dimanche de 15 heures à 16h 30 ou plus, ont attiré 60 visiteurs. L'autre site,

généreusement ouvert par les propriétaires à la demande de B.O.N., est un ancien fief de Bernières, le parc du château de Quintefeuille. Il faisait très beau malgré une annonce anxiogène de la météo, la promenade des visiteurs était animée de 14h 30 à 17h 30 par de nombreux commentaires et anecdotes, assortis de photographies, sur le domaine et son histoire liée à celle de Bernières. Le restaurateur voisin, *l'As de Trèfles*, proposait gracieusement la dégustation d'un bouillon aux multiples parfums. Un document de quatre pages en quadrichromie, édité par B.O.N., était remis à l'entrée, tiré à 210 exemplaires qui se sont vite montrés insuffisants car...



Quel record, quel succès ! Six cent quatre-vingt-huit (688) visiteurs ont franchi, curieux, la grille et ont abondamment applaudi la conférencière, Myriam Moulin, qui le méritait bien ! Inutile de préciser que ces visites étaient, comme chaque année, absolument gratuites !

En ces deux jours de JEP, Bernières aura attiré plus de 700 personnes souvent venues de loin et ne connaissant pas le village.

Nous regrettons cependant quelques erreurs d'annonce dans différents media qui ont désorganisé certains visiteurs.

Bon à savoir : en Normandie, le nombre de visiteurs est passé de 150.000 en 2018 à 196.200 en 2019 et ce, malgré une baisse du nombre de sites ouverts. La Normandie occupait déjà en 2018 la deuxième place des régions les plus visitées, après l'Ile de France !

Participation de B.O.N. aux côtés de la Municipalité et du Centre Juno Beach

à l'élaboration du projet Remem'Bernières où notre logo apparaissait – très discrètement - sur le panneau d'introduction. Ce cheminement photographique sur le Débarquement traversant le village et longeant le littoral, animé par des QR codes, donnant accès à des informations détaillées, documentées et à des témoignages sur l'évènement est unique sur le secteur Juno. B.O.N. a fourni, entre autres, le fichier numérique du recueil de témoignages paru sous le titre *Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières-sur-Mer*, édité en 2003 puis réédité en 2018.



Les visites de l'été

Les visites du bourg - 13 et 28 juillet – 10 et 17 août - ont attiré à nouveau chacune une moyenne de 25 personnes. Ces visites, toujours gratuites, en parcourant les rues, abordent l'histoire sociale et économique du village, de l'histoire médiévale à l'histoire contemporaine supportée par le cheminement photographique sur le Débarquement.



Les visites de l'église - 14 et 29 juillet – 3 et 11 août. Notre MH (monument historique) bien qu'un peu verdissant dedans et dehors – par un curieux souci écologique ? - attire toujours des visiteurs souvent « connaisseurs », quelques fois récidivistes(!) ou voisins de villages proches ; 15 à 35 personnes par visite. Deux

documents sont toujours remis : le plan du bâtiment et la chronologie de construction de ses différentes composantes.

Les rencontres annuelles de B.O.N.

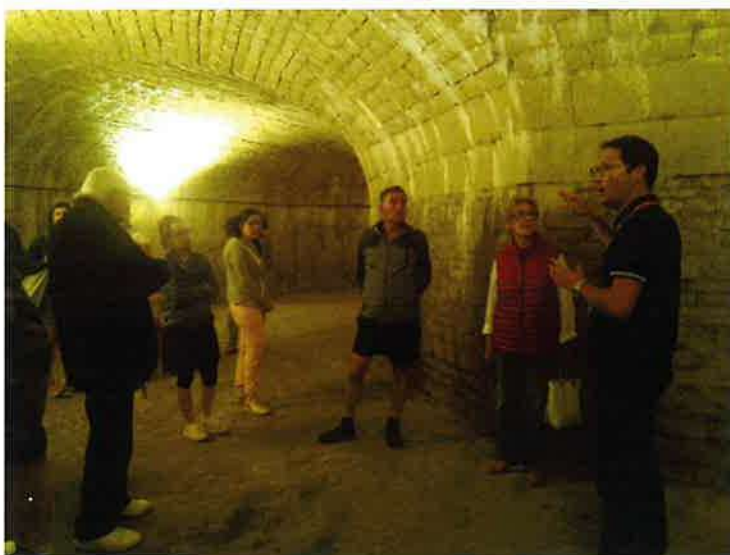
ont accueilli le **14 juillet** adhérents et sympathisants autour d'un cocktail dans les jardins de l'Ancienne Mairie (mis à la disposition par la Municipalité). Ce moment permet d'éclairer sur nos travaux et nos projets et de recueillir les desiderata de nos invités. Ils étaient quarante, de manière plus intime et plus directe que lors de la plus formelle Assemblée générale.



La sortie des adhérents



Sur l'emplacement d'une carrière à ciel ouvert d'extraction de pierre de Caen, vers les années 1870, a été construit en souterrain et enfoui, un immense cylindre maçonné de 12 mètres de profondeur qui entoure une cuve, superbe construction de 8 mètres de hauteur, pouvant contenir 300m³ de glace délivrant du froid et permettant la conservation de produits alimentaires entreposés sur deux étages de l'enceinte. Cette glace provenait, les hivers étant plus rudes, des lieux environnants, mares, ruisseaux ou rivières.

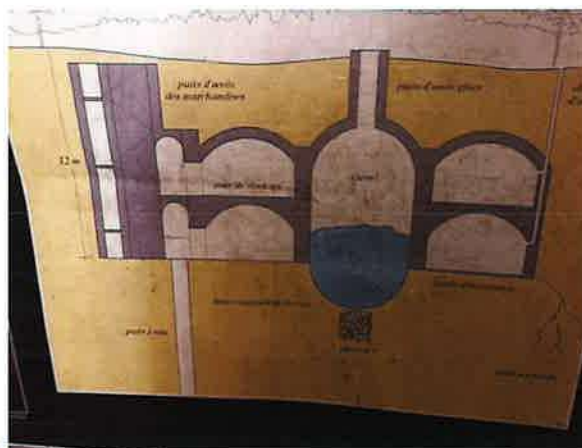


dès le 17^e siècle, grands réservoirs de glace que l'on soustrayait pour la consommation, sorbets, rafraîchissements, celle de Caen ne servait que de source de froid pour la conservation.

Revenu en surface, chacun de nous s'est brûlé les mains sur le volant de sa voiture !

Le 29 juin, visite de la glacière de Caen, square Jeanne Boitard, curiosité vieille de 150 ans, rarement ouverte au public. Bien sûr nos 135 adhérents ne pouvaient tous être là...heureusement car la visite guidée ne peut accepter que des groupes très limités.

C'était l'une des journées les plus chaudes de l'été et chacun avait sa « petite laine » pour passer des 40° sous les arbres du square aux 10° de cette étrange construction souterraine.



On ne connaît pas les commanditaires de cette construction...qui a été en fonction jusque dans les années 1930. Presque oubliée ensuite, elle a servi d'abri en juin-juillet 1944 à quelques 80 personnes du voisinage qui en avaient gardé le souvenir. Les photographies de cette époque, exposées dans la « zone de conservation », témoignent de cette vie souterraine.

L'intérêt de cette glacière, hormis l'aspect architectural, est celui de sa fonction car, à la différence des « glaciers » qui existaient

Le vide-grenier

Le 11 août a permis comme chaque année à B.O.N., sur un grand stand mis gratuitement à sa disposition par le Comité des Fêtes, de se faire connaître par de nombreux chaland, de vendre plusieurs de ses productions et de collecter quelques adhésions. Ces adhésions qui montrent l'intérêt que suscite toujours Bernières et qui sont pour l'Association à la fois une stimulation et ...un moyen matériel indispensable !

Le forum des Associations

En septembre, où B.O.N. tient régulièrement un stand, permettant ainsi de présenter, à ceux qui ne les connaîtraient pas encore, les divers activités et travaux d'édition consacrés à une meilleure

connaissance de la richesse patrimoniale de Bernières.

Rappelons ici quelques unes de ces parutions : *Le Dictionnaire illustré des rues de Bernières*, *Histoire d'une Maison*, les *Aquarelles de*

Louis Harant, *Bernières pendant la Grande Guerre* ou encore *Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières-sur-Mer*. Ces ouvrages sont disponibles en différents points de vente, notamment au Café du Centre ainsi qu'à Intermarché.



« Mémoire du Débarquement »



**Nous avons vécu
le 6 Juin 1944 à
Bernières-sur-Mer**

Bernières Optique Nouvelle

Les bulletins biannuels

Parution en juin du n°54, presque uniquement consacré au 75^e anniversaire du Débarquement et qui a donné l'occasion d'écrire ce qui avait été oublié ou peu raconté sur cet événement.

Parution également de ce n°55 de décembre 2019, consacré aux lendemains du Débarquement.

A raison de deux bulletins par an, cela fait maintenant un peu plus de 27 ans de rédaction ! Soit plus de 500 articles consacrés aux divers aspects du patrimoine bernierais et local.

Mais il y a tant à dire, en n'oubliant pas l'affiliation de B.O.N. au C.T.H.S. (Comité de Travaux Historiques et Scientifiques), institution elle-même affiliée à l'Ecole des Chartes.

En revenant des Archives Nationales...

Par Annie de GERY

Les Archives nationales de France exposent sous le titre *QUAND LES ARTISTES DESSINAIENT LES CARTES, les vues et figures de l'espace français, Moyen Age et Renaissance*. Parmi les nombreux documents présentés et complétés par de riches explications et dans le courant des cartes régionales plus scientifiques établies à partir du 16^{ème} siècle, à grand frais, par les cartographes, savants mathématiciens et dessinateurs, une carte préfigure déjà nos cartes actuelles, la «*Carte générale du pays de Normandie*». Etablie à la demande de François 1^{er} par Jean Jolivet, chanoine de Notre-Dame de Paris et futur cartographe du Roi, cette carte, datée de 1545, correspond à un épisode peu connu de notre histoire : la tentative d'invasion de l'Angleterre par François 1^{er}.

Partant du Havre et de la baie de Seine le 18 juillet 1545, une expédition de 200 navires et 30.000 hommes atteint l'île de Wight et après la bataille navale du Solent, débarque à Portsmouth sur la côte du Sussex. Tenu en échec sur terre par les troupes d'Henri VIII, elle s'en retourne vers la Basse Normandie au début du mois d'août !



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La carte, référence au projet royal d'ampleur, est l'objet de tous les apports esthétiques et emblématiques : le format (parchemin de 137cm/92cm, réunion de deux peaux animales), les enluminures, l'encadrement, les armes et emblèmes de François 1^{er} et du Dauphin Henri II alors

gouverneur de Normandie. Sont surtout remarquables les abondantes représentations de dix-neuf superbes navires toutes voiles dehors, encombrant la Manche. Cette carte d'une grande précision pour les côtes, les villes et villages (le nôtre !), aurait dû être gravée, permettant ainsi sa reproduction, mais sans doute trop évocatrice de l'échec subi, l'original seul demeure. Il est conservé à la Bibliothèque nationale de France Ge A 79 (RES), numérisé, on peut en obtenir un tirage.



Agrandissements de la « Carte générale du pays de Normandie », BnF

Exposition du 25 septembre 2019 au 6 janvier 2020 – Archives nationales site de Paris,
Hôtel de Soubise

Comment sommes-nous arrivés à Bernières ?

Suite

Continuons encore ici à brosser à larges traits cette vaste galerie de portraits de Berniérans choisis au hasard, découvrant les différents chemins par lesquels ils sont arrivés plus ou moins récemment dans notre village.

Un grand puzzle se met peu à peu en place, esquissant ainsi l'actuelle composition sociologique de Bernières. Cette série a été initiée dans le bulletin n°48 de B.O.N. de juin 2016 et nous comptons bien sur vous pour qu'elle se poursuive dans les prochains numéros.



Carole et Jo A. : Nous sommes commerçants depuis les années 2000. Nous avons tout d'abord été les gérants, puis les propriétaires pendant cinq années d'un « bar-tabac-épicerie-dépôt de pain », typique des commerces de campagne dans un petit village (Le Tronquay) dans l'Eure, à 20 kms de Rouen. Puis nous avons vendu pour aller nous installer dans l'Orne au Bourg-Saint-Léonard où nous avons acheté un restaurant que nous avons exploité pendant 14 années.

Nous étions à la recherche de notre dernière affaire avec une très grande envie de bord de mer, et c'est comme cela qu'après plusieurs visites de fonds de commerce, nous sommes tombés sous le charme de l'unique Bar-Tabac du village de Bernières.

Aujourd'hui, nous y apprécions tous les jours la gentillesse des habitants, ce côté familial qui s'y dégage, ainsi que la tranquillité et le plaisir de se balader au bord de mer, ou à travers les petites ruelles du village.



Régine R. : Mon père était de Saint- Aubin, ma mère native du pays d'Auge. Tous les deux travaillaient dans les fermes et un jour, ils se sont rencontrés. De cette union naquirent huit enfants, tous Berniérans. Et née en 1951, je suis la quatrième. J'ai passé mon enfance rue de la Corderie et j'avais 13 ans quand nous sommes partis à la Crieux. Ensuite à 18 ans, je me suis mariée avec Christian, alors agriculteur chez ses parents.

Nous avons occupé un bâtiment dans la cour de mes beaux-parents à Rive-Plage puis, ayant appris qu'un lotissement - Le Grand Parc - allait se construire, nous y avons acheté une parcelle et construit notre maison, où

nous habitons toujours.

Nous avons eu trois enfants, dont le dernier qui reste avec nous. J'ai été employée de maison et j'aime les travaux de couture. C'est ainsi que j'ai eu l'occasion de participer à la confection des costumes pour les fêtes médiévales de Bernières, à partir de 1989.

J'aime me promener dans les rues de Bernières en vélo ou à pied, où vous m'avez sûrement croisée.



Jacques T. : Bernièrais depuis plus de 90 ans.

Mes parents sensibles au bon air, à la pêche et à la gastronomie du lieu s'installaient pour les vacances chez Grave à l'hôtel de Paris avec leurs quatre enfants, bien avant la guerre.

Pour ma part, j'ai acquis une maison complètement sinistrée en 1951 sur Rive-Plage à une artiste de la troupe de Georgius.

Depuis, je suis fidèle au lieu où mes enfants, petits-enfants et maintenant arrière-petits-enfants continuent à profiter de cet endroit.

Et je chante régulièrement : « J'irai revoir ma Normandie »!



Carmen et Jacques H. : Ces deux jeunes retraités - 90 ans chacun - et 68 années de mariage, ont apprécié Bernières-sur-Mer dans les années 1980 en se rendant chez la sœur de Jacques au Hameau de la Plage.

En 1985, une occasion s'offre à eux : un appartement est en vente près de la famille à 50 m de la mer ! Une aubaine pour eux qui venaient de la région parisienne, Monsieur travaillant en imprimerie et Madame en papeterie – ils étaient faits pour se

rencontrer !

En 1990, le futur maire de l'époque propose à Jacques de rejoindre l'équipe qu'il est en train de former et il accepte. Il passe au premier tour et là, il sera en charge des employés des services techniques... charge pas facile, dit-il !

Il sera au premier rang pour diriger les magnifiques « Fêtes Médiévales ». Que de bons souvenirs ! Et Carment était couturière pour préparer les costumes ! Il aura également restauré l'horloge qui trône aujourd'hui dans l'église et que les visiteurs peuvent découvrir en s'y promenant. B.O.N. y a d'ailleurs apposé un cartel explicatif.

Carmen dit qu'elle a arrêté la gymnastique à 82 ans ! Mais elle marche toujours bien et on peut la rencontrer tous les jours car « c'est de la dynamite » comme dit Jacques. Ils adorent Bernières et comptent bien profiter encore de bons moments dans notre village.



Docteur Jacques L. : Voici comment Bernières a pris une grande importance dans ma longue vie. Mon père était originaire de Lorraine et ma mère, une inconditionnelle de Bernières, issue d'une famille du village.

Né à Paris, je passe ma première année de vacances à Saint-Aubin, puis la deuxième chez mon grand-père, Albert Bredin, à Bernières. Il habitait la dernière maison à droite au fond de la cour Montauban.

Ensuite, il n'y eut guère d'années, sauf celles de l'occupation, où je n'y ai passé mes vacances.

Vers 1938, ma grand-mère avait pris une location à Lion-sur Mer, puis vers 1939 /1940, elle est revenue à Bernières dans l'ancienne maison du Dr François (rue Achille Min). Celle-ci sinistrée, elle vint alors habiter rue Montauban, dans la partie droite de cette grande demeure, divisée en deux à l'époque. Enfin, c'est vers 1950 que mes parents ont entièrement acheté cette maison. Et c'est à Bernières que j'y rencontrais Eliane, mon épouse, venue passer ses vacances. Et nous sommes heureux de toujours continuer à profiter de cette maison et de notre beau village.



BEAUDOUX

www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

Chèque cadeaux
acceptés*

Facilités de paiement
jusqu'à 10 fois sans frais*

400 m²
d'exposition



Magasin

PULSAT
www.beaudoux.fr
beaudoux.sarl@wanadoo.fr

Z.I. Route de Reviers - 14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 91 40

*voir modalités en magasin

VALÉRIE CHAUSSURES

Homme-Femme

13 rue de la mer à Courseulles-sur-mer

Tél/Fax 02 31 37 99 62

Site : www.valerie-chaussures.com



**BURES
FLEURS**



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

Rémi DUMAS

dumasremi@hotmail.fr

06 81 96 84 85

PLOMBERIE

SALLE DE BAIN ET CUISINE

INSTALLATION ET DÉPANNAGE



14990 BERNIERES SUR MER

École d'équitation & poney-club
Promenade chevaux, poneys
Pension chevaux, poneys

11 Chemin de la grande voie - 14880 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 15 80 - 06 12 60 42 81

Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

LES CLÉS SOUS
LE PAILLASSON

INTENDANCE DE RÉSIDENCE & CONCIERGERIE

TÉL. 07 67 16 69 34

CONTACT@LES-CLES-SOUS-LE-PAILLASSON.FR

WWW.LES-CLES-SOUS-LE-PAILLASSON.FR

**POISSONNERIE
DES 4 VENTS**

Soupe de poisson
Plateaux de fruits de mer
Traiteur de la mer



EN DIRECT DE NOTRE BATEAU
LE BREIZ

CENTRE VILLE
35 rue de la mer

14470 Courseulles sur mer

Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE
AUX DELICES DE BERNIERES**

Mme et Mr MARIE

21 Rue de l'Eglise
14990 BERNIERES SUR MER

Tél. 02 31 97 86 73



S.A.R.L. GARAGE M. THOMAS Agent



www.garagerenault-bernieres.com

Route de Courseulles • 14990 Bernières-sur-mer • Tél. 02 31 96 45 43

Tapiserie, Agencement, Décoration

Mettez ses compétences à votre disposition

Rüdiger Dawald
Maître-tapissier

Tenture murale, confection de rideaux
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Mal Foch 14990 BERNIERES SUR MER
Tél.: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.00.07

LE GRANNONA
Crêperie - Grill
12 place du 6 Juin
14990 Bernières sur mer

Tel: 02 31 37 19 48
Mail: grannona14@gmail.com

Café du centre
Mr et Mme Aratjo

Bar-Tabac-Presso-Loto

21 rue Général Leclerc
14990 - Bernières sur mer
02-31-96-84-35
aratjocarmel@orange.fr

Caroline CAVIER
c.cavier@13-nego.fr
07 84 39 03 17
Agent Commercial

13 NEGO 02 31 36 13 13
Agence Immobilière de Lion sur Mer
17 rue Edmond Bellin - 14780 Lion sur Mer
SARL 13decour - carte CPI 1401 2018 000 024 999

Yannick CAVIER



**Couverture - Zinguerie
Rénovation - Neuf
Démoussage - Gouttière**

444, rue Léopold Hettier - 14990 BERNIERES-SUR-MER

Tél. 02 31 96 00 16

M.L.B. SERVICES
Morgan LE BRETON
06 99 01 73 14
Bernières sur mer

Entretien de la maison | Espaces extérieurs
Petits travaux d'entretien et de rénovation | Intendance

**> DEVIS : devis@imb-bx.fr
Tél. 02 31 51 63 26**

imb
imprimerie moderne bayeux

IMPRESSION OFFSET / NUMÉRIQUE / GRANDS FORMATS
Dépliants - Affiches - Magazines - Journaux - Brochures - Étiquettes - Livres - Bâches - Panneaux

**> Z.I. - 7, rue de la Résistance - 14400 BAYEUX - Tél. : 02 31 51 63 20
Fax : 02 31 51 63 21 - Site : www.imb-bx.fr - E-mail : imb@imb-bx.fr**

IMPRIM'VERT